



Compte rendu de l'audience avec sa majesté le Moro-Naaba Baongo, le Vendredi 29 Juillet 2016



Juillet 2016

Le vendredi 29 Juillet 2016, une délégation du Réseau national de plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophe a été reçue en audience par sa majesté le Moro-Naaba Baongo.

La délégation était composée de M.Mathieu Ouédraogo, Président du Réseau MARP-Burkina, chef de la délégation, de M.Constan Zango, Président de ATAD, de M.Arouna Yaméogo représentant le Pasteur Bazié Secrétaire Exécutif de l'ODE, de Mme Aïsséta KABRE program senior officer de Christian Aid Sahel, de M.Adama Gnanou, Chargé de communication et du plaidoyer du Réseau MARP-Burkina.

L'objectif principal de cette audience était de remettre une doléance à sa majesté.

De façon spécifique il s'est agi de présenter le Réseau national de plaidoyer à sa majesté et demander l'adhésion du Moro-Naaba à notre action de plaidoyer.



D'emblée, c'est le Président du Réseau MARP-Burkina qui a pris la parole au nom de la délégation pour remercier sa majesté pour avoir répondu favorablement à notre demande d'audience. Il a aussi rappelé l'objet de notre visite qui était

de « demander d'intercéder auprès des autres chefs coutumiers pour qu'ils sensibilisent les populations à ne plus habiter dans zones inondables et à adopter des comportements citoyens».



Après son intervention, se fut le tour du Président de ATAD de présenter les activités du réseau, ses acquis ainsi que les structures membres du réseau



La troisième personne à intervenir fut Mme KABRE de Christian Aid qui a rappelé l'historique et le contexte de la création du Réseau. Elle a également insisté sur la position de Christian Aid en tant que principal

partenaire technique et financier du Réseau.

La dernière personne à intervenir fut M.Yaméogo de l'ODE. Son intervention a consisté à présenter la doléance à sa majesté.



En réponse, le Moro-Naaba a souhaité la bienvenue à la délégation et a affirmé avoir bien appréhendé l'objet de leur visite. Il a rappelé que la question des catastrophes préoccupe sa propre personne et que les objectifs du réseau sont nobles et vont en droite ligne avec les siens, en tant que dépositaire de valeurs culturelles et traditionnelles des mossés. *« Je suis concerné en premier lieu lorsque les populations croupissent sous le poids de la pauvreté et quand ils subissent les conséquences des aléas climatiques. Le 1^{er} Septembre 2009, lorsque les populations étaient sans abris, sous la pluie et dans le froid, je me suis personnellement déplacé pour aller constater de mes yeux les dégâts causés par les eaux et traduire ma solidarité avec les personnes sinistrées »*. A l'époque sa majesté avait demandé la construction du canal dénommé canal du Moro-Naaba afin de faciliter l'évacuation des eaux.

Le Moro-Naaba s'engage à accompagner le Réseau dans son plaidoyer pour la prévention et la réduction des risques de catastrophes

« J'ai entendu votre cri de cœur qui est d'associer les autres chefs traditionnels à la sensibilisation des populations. Vous avez mon accompagnement Je vous souhaite plein succès dans votre noble combat pour le bien-être du peuple du Burkina tout entier. A-t-il indiqué ».

Il a rassuré aux membres du réseau présents son adhésion totale et son accompagnement dans la sensibilisation sur la réduction des risques de catastrophes. Aussi, il a pris l'engagement d'intercéder auprès des chefs

coutumiers afin qu'ils sensibilisent les populations sur les risques à habiter dans les zones inondables.

Sa majesté a indiqué qu'il est le président du conseil suprême des chefs coutumier du Burkina Faso, cependant, **il a recommandé au Réseau national de plaider, de chercher à rencontrer les autres chefs suprêmes là où ils se trouvent et leur transmettre le message sur la réduction des risques de catastrophes.**

En outre, **le Moro-Naaba a suggéré aux membres du réseau d'associer les signataires du pacte sur la réduction des risques de catastrophes aux différentes activités quel que soit leur bord politique.**

« Ces hommes politiques doivent être des soutiens de taille pour votre action de plaidoyer. Vous devrez faire en sorte qu'ils se rappellent toujours de leurs engagements. Si quelqu'un d'entre eux ne les respecte pas, il faut prendre le peuple à témoins. Comme cela, tout le monde saura qu'il fait des promesses démagogiques ». A-t-il indiqué.



Avant de dire au revoir à sa majesté, la délégation a remis un lot de document comprenant : la version simplifiée de la loi en français, mooré, dioula, et fulfuldé ; un document de présentation du Réseau ; les documents du réseau, la

doléance et un lot de tee-shirts comportant des messages de plaidoyer.

En guise de remerciement, la délégation a bénéficié de la lecture d'un des plus précieux poèmes de sa majesté sur la 'solidarité', plein de sens, il l'a écrit au vue de l'ampleur des dégâts à Tanghin suite aux inondations de 2009. .

Adama Gnanou

<http://lefaso.net/spip.php?article69817>